

*A l'École de médecine vétérinaire de l'État
De la part de l'auteur, A. Thiernes*

BR5448B

DISCOURS

PRONONCÉ AUX FUNÉRAILLES

DE

M. LE D^R J. F. VLEMINCKX

PRÉSIDENT

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE

PAR

M. le Professeur **THIERNESSE**,
Membre titulaire et Secrétaire ad interim.

(Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, T. X, 3^{me} série, n^o 3.)

BRUXELLES,

LIBRAIRIE DE HENRI MANCEAUX,

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE.

8, Rue des Trois-Têtes, 8 (Montagne de la Cour).

—
1876



FUNÉRAILLES

DU

DOCTEUR J. F. VLEMINCKX

Messieurs, il y a moins d'un mois l'Académie royale de médecine perdait l'un de ses membres les plus distingués, M. le professeur Hubert, enlevé prématurément à la science, à l'affection de sa famille et à l'estime de ses collègues et de ses nombreux amis.

Aujourd'hui, c'est à celui qu'elle a placé et maintenu presque constamment à sa tête depuis sa fondation, qu'elle a à rendre les derniers devoirs : M. le docteur Vleminckx, son cher Président n'est plus ! l'impitoyable mort est venue l'atteindre au lendemain en quelque sorte du jour où la Compagnie recevait, avec la plus vive satisfaction, des nouvelles rassurantes de son état de santé. La maladie qui depuis quelque temps le tenait éloigné de ses travaux, n'inspirait plus d'inquiétude sérieuse ; mais, ô déception ! elle s'est aggravée tout à coup, et les soins que donnaient à notre collègue les deux confrères auxquels il avait accordé sa confiance n'ont pu en arrêter les redoutables suites : M. Vleminckx s'est éteint le 17 de ce mois, entouré de sa famille éplorée !

En apprenant cette douloureuse nouvelle, ses collègues du

Bureau ont éprouvé une pénible impression qui sera vivement partagée par tout le corps médical, dont il avait conquis depuis longtemps les plus réelles sympathies.

En cette circonstance, ce n'est pas une simple députation qui pouvait représenter l'Académie. Elle est ici toute entière réunie autour de ce cercueil, pour dire un dernier adieu à son regretté Président.

Désigné pour prendre la parole au nom de mes collègues, ce n'est pas sans hésitation que j'en ai accepté l'honneur : c'est une tâche difficile et bien au-dessus de mes forces de louer une vie si longue et si bien remplie.

M. Jean-François Vleminckx naquit à Bruxelles le 3 novembre 1800. Il commença ses études humanitaires au lycée de cette ville et les continua dans une institution libre, puis, à partir de la poésie, au petit séminaire de Malines.

En 1817, il fut reçu à l'Université de Louvain, et en obtint, en 1822, le diplôme de docteur en médecine, puis celui de docteur en accouchements, avec la plus grande distinction.

Afin de développer ses connaissances, déjà bien vastes, il se rendit ensuite à Paris, où il s'attacha à suivre les cours de Broussais et des autres maîtres de la science les plus en renom.

Rentré dans sa ville natale, il s'y voua à la pratique médicale et ne tarda pas à se signaler dans des publications savantes auxquelles il eut dès lors l'occasion de prendre part.

On sait, Messieurs, et nous tenons à le rappeler en ce moment solennel, que ce savant médecin fut le promoteur et le principal organisateur de l'Académie royale de médecine.

Rendue complètement à elle-même par suite des événements politiques de 1830, auxquels M. Vleminckx prit une part distinguée, la Belgique renaissante vit se développer

insensiblement ses diverses institutions. On se préoccupait naturellement de la culture des arts et des sciences, et la nécessité d'une Académie de médecine, déjà signalée depuis quelque temps par l'illustre fondateur de notre dynastie nationale, se faisait de plus en plus vivement sentir. Notre regretté collègue en entretenait avec insistance M. J.-B. Nothomb, ministre de l'Intérieur, et ses pressantes démarches furent enfin couronnées de succès : le 19 septembre 1841 un arrêté royal vint combler ses vœux, qui étaient aussi ceux de tout le corps médical. L'Académie royale de médecine de Belgique était fondée.

Ayant puissamment contribué à en établir les bases, M. Vleminckx était naturellement indiqué pour la direction des travaux auxquels elle allait se livrer. C'est ce que comprit la Compagnie : appelée, le lendemain de son installation, à se constituer définitivement, elle l'élut Président à la majorité de 26 voix sur 30 votants. Personne n'était plus apte que lui à conduire rapidement la nouvelle institution dans la voie du progrès, et à lui faire bientôt atteindre le niveau des plus anciens corps savants du même genre.

J'aurais à vous parler, Messieurs, des travaux de notre collègue ; mais le temps ne suffirait pas à en faire ressortir toute l'importance. C'est au sein de l'Académie que ce précieux inventaire devra être dressé, et il le sera en temps opportun. Je me bornerai ici à un aperçu général.

Toute l'activité de Vleminckx était pour ainsi dire concentrée dans l'Académie, qu'il regardait avec raison, comme le foyer où doit s'allumer et se renouveler toujours le zèle pour le progrès des études médicales. Aussi, peu de discussions y ont surgi où il n'ait pris largement sa part. Doué d'une éloquence puissante, incisive, originale, consciencieux dans l'étude préparatoire à laquelle il apportait le plus grand soin, on peut dire que de ces discours, comme de ses rapports, jaillissait toujours un jet de lumière capable d'éclairer l'un ou l'autre point obscur dans les

questions agitées. Il était d'un caractère vif, parfois même très-vif, mais sa vivacité ne faisait qu'ajouter un nouvel intérêt à sa parole; il savait d'ailleurs supporter la contradiction et se renfermait toujours dans les bornes d'une discussion parfaitement courtoise, respectant l'opinion de ses adversaires.

Ne pouvant, Messieurs, entrer dans de longs détails, qu'il me soit permis cependant de signaler deux importants débats dans lesquels notre collègue s'est particulièrement distingué : la discussion relative à l'ophtalmie des armées, grande question considérablement élucidée par lui, et plus récemment celle de l'admission des femmes et des enfants dans les travaux souterrains des mines. C'est à la suite de cette dernière discussion, qui fut longue et des plus remarquables, qu'usant à la Chambre des Représentants de son initiative parlementaire, il la saisit d'une proposition de loi tendant à faire « interdire le travail des mines aux enfants » du sexe masculin qui n'ont pas dépassé l'âge de l'instruction première, c'est-à-dire aux garçons âgés de moins de » quatorze ans, et, pour des motifs facilement appréciables, » aux enfants du sexe féminin qui n'auront pas atteint leur » quinzisième année révolue (1). »

Il attachait la plus grande importance à cette réforme essentiellement humanitaire, qui doit tôt ou tard s'imposer à la législation; mais, hélas! il n'aura pas eu la satisfaction de voir promulguer cette loi tant désirée et dont il ne cessait de se préoccuper.

Ses travaux personnels ont été considérables; mais j'aurais tort de m'y arrêter longtemps : dans toutes les œuvres, dans toutes les publications qui ont illustré notre Académie, il lui revient une part bien légitime d'honneur. Or, quelles ont été ces œuvres? Ici, Messieurs, je me permettrai de vous faire entendre la parole de notre digne Président lui-

(1) *Annales parlementaires*, séance du 23 janvier 1872.

même. Voici comment il s'exprimait dans un brillant discours prononcé à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Académie : « Par un louable » scrupule, nous disait-il, vous avez voulu, mes chers collègues, qu'un compte-rendu de vos travaux, impartial, » détaillé... fût soumis à l'appréciation de tous vos confrères » de tous les pays. Vous vous en êtes rapportés au jugement » de vos pairs : vos pairs vous jugeront; mais en attendant » que leur décision vous vienne, il doit au moins m'être » permis, à moi que vos nombreux suffrages ont appelé à » l'honneur de diriger vos débats pendant cette période » presque entière, de rendre publiquement témoignage des » grands efforts que vous avez faits, du zèle ardent que » vous avez montré pour atteindre le but qui vous avait été » indiqué. »

Tel fut Vleminckx, Président de l'Académie royale de médecine.

Mais là ne s'arrêtait pas son zèle pour les progrès de la science. Je m'abstiendrai, Messieurs, de faire ressortir ici l'émulation qu'il savait entretenir parmi les médecins attachés au service de santé militaire, dont la haute direction lui était confiée; mais je ne puis me dispenser de faire au moins une courte mention des deux Congrès d'hygiène qu'il organisa à Bruxelles, en 1851 et en 1852, avec le concours de quelques collègues, et de rappeler aussi le Congrès d'ophthalmologie qui eut lieu à Paris en 1862, et auquel il fut appelé à prendre part en qualité de délégué du gouvernement belge. Il eut l'honneur d'être choisi pour présider ces savantes assemblées, et c'est encore lui qui fut placé à la tête du Congrès international des sciences médicales tenu l'année dernière à Bruxelles. Jamais nous ne pourrions oublier le talent dont il a constamment fait preuve dans la direction de ces imposantes assises scientifiques.

Qu'il me soit permis maintenant de vous rappeler, Messieurs, les principales fonctions dont Vleminckx a été investi,

ainsi que les titres scientifiques qui lui ont été décernés pendant sa longue carrière.

Il a été Inspecteur-Général du service de santé de l'armée, du 30 septembre 1830 au 20 août 1864, et il y a laissé un souvenir ineffaçable de sa grande perspicacité ; on peut dire que l'excellente organisation qui distingue ce service est véritablement son œuvre.

Il a présidé les jurys d'examen pour la collation des grades académiques dans les sciences médicales, depuis leur institution.

Vice-président du Conseil supérieur d'hygiène, depuis sa création, en 1849, il a eu là aussi de fréquentes occasions de servir la cause de la science et de l'humanité.

Il a enfin présidé, jusqu'à ce jour, la Commission de surveillance de l'École de médecine vétérinaire, institution à laquelle il a toujours porté le plus grand intérêt.

Il était membre associé de l'Académie de médecine de Paris, et membre honoraire ou correspondant d'un grand nombre d'autres corps savants.

Les divers services que le docteur Vleminckx a rendus à la chose publique lui ont valu de nombreuses récompenses honorifiques. Le Roi l'avait nommé Grand-Officier de son ordre. Ce fut à l'occasion de cette promotion que ses collègues de l'Académie lui offrirent son portrait, dû au pinceau d'un peintre distingué.

Je suis arrivé, Messieurs, au terme de la tâche qui m'incombait : je vous ai esquissé à grands traits les principales phases de la vie scientifique du regretté défunt. Nous en sommes au triste moment de la séparation. Il y a autre chose, Messieurs, dans la vie de l'homme que les travaux et la science ; mais nous devons nous en rapporter au jugement de Dieu, et c'est parce que nous avons foi en la divine Miséricorde que notre adieu peut être en ce moment une parole de consolation et d'espérance !
